



Assemblée générale

Cinquantième session

51^e séance plénière

Lundi 6 novembre 1995, à 15 heures

New York

Documents officiels

Président : M. Freitas do Amaral (Portugal)

En l'absence du Président, M. Camacho Omiste (Bolivie), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 20.

Typhon aux Philippines

Le Président par intérim (*interprétation de l'espagnol*) : Je voudrais, au nom de tous les membres de l'Assemblée, exprimer ma plus profonde sympathie au Gouvernement et au peuple des Philippines à la suite des tragiques pertes en vies humaines et des énormes dégâts matériels provoqués par le typhon qui a récemment frappé leur pays. Je voudrais également exprimer l'espoir que la communauté internationale fera preuve de solidarité et répondra de façon généreuse et rapide à toute demande d'aide.

Je donne maintenant la parole au représentant des Philippines.

M. Allarey (Philippines) (*interprétation de l'anglais*) : Au nom du Gouvernement et du peuple de la République des Philippines, je voudrais prendre acte avec un profond sens de reconnaissance et de gratitude des sentiments de commisération et de sympathie qui viennent d'être exprimés ici pour les malheureuses victimes du terrible typhon «Angela» qui s'est abattu sur mon pays au cours de la semaine écoulée.

Le bilan des morts et des disparus dépasse 600 personnes et les dégâts subis par les infrastructures, les récoltes et les biens sont considérables. Le Président Fidel V. Ramos a proclamé un état d'urgence à la suite de cette catastrophe dans les îles de Luzon et les Visayas et a pris personnellement en charge les efforts de secours et de remise en état dans les zones affectées.

Alors que nous essayons de panser les blessures et de faire redémarrer la vie, nous sommes réconfortés de savoir que nos amis et nos voisins, les membres de la communauté internationale, sont avec nous en ces heures éprouvantes.

Je transmettrai à mon gouvernement et à mes compatriotes les sentiments si réconfortants exprimés en cette assemblée au nom des Membres de l'Organisation des Nations Unies.

Point 40 de l'ordre du jour (*suite*)

Pour l'édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique

Projet de résolution (A/50/L.15)

Le Président par intérim (*interprétation de l'espagnol*) : Avant de donner la parole au premier orateur, je

voudrais informer l'Assemblée que le représentant du Nigéria a demandé à participer au débat sur ce point.

Bien que la liste des orateurs ait été close ce matin, puis-je demander à l'Assemblée s'il y a une objection à ajouter cette délégation à la liste des orateurs?

Puisqu'il n'y a pas d'objection, le Nigéria est inclus dans la liste des orateurs.

Je donne maintenant la parole à Mme Lia Manoliu, Présidente du Comité olympique roumain.

Mme Manoliu (Roumanie) : Peut-être serait-il présomptueux de nous imaginer, nous qui appartenons au monde du sport, que nous avons le pouvoir de faire taire les canons. La guerre s'est souvent montrée plus forte, d'où le hiatus olympique entre les années 1936 et 1948 causé par la seconde guerre mondiale.

Mais reconnaître une relative faiblesse face aux forces du mal n'est pas nécessairement reconnaître une impuissance. Personnellement, j'ai eu le privilège de participer en tant qu'athlète à six éditions des Jeux olympiques et, en tant que membre du Comité olympique roumain, à sept autres. Treize éditions qui ne se sont pas déroulées toutes dans des conditions politiques internes et internationales des plus heureuses. Néanmoins, j'ai eu la joie de constater que mon pays a respecté l'esprit olympique authentique tout au long des Jeux pendant ce demi-siècle. Il n'y a pas eu d'Olympiade que la Roumanie ait boycottée. Il n'y a pas eu d'athlète roumain qui ait refusé de rencontrer son adversaire pour des raisons politiques, idéologiques, religieuses ou raciales. Le public roumain, quant à lui, a suivi passionnément le déroulement des Jeux olympiques, et le désir tout à fait naturel de voir les représentants de son pays remporter la victoire n'a nullement empêché ce public merveilleux d'admirer sans réserve les performances des autres concurrents.

Ce fut un véritable processus d'éducation dans le plus pur esprit olympique de la paix, dans la connaissance et la compréhension mutuelles entre les peuples, un processus qui a engagé non seulement quelques centaines d'athlètes, mais aussi des millions et des millions de Roumains. C'est dans cet esprit de totale adhésion aux valeurs olympiques que la Roumanie compte parmi les coparrains traditionnels de la résolution sur l'idéal olympique, dont l'expression la plus éloquente — les Jeux olympiques — représente l'un des plus importants phénomènes socioculturels de l'époque moderne, au sein duquel bat un coeur collectif : celui des athlètes olympiques.

Quelle autre idée serait capable d'être partagée à mesure égale par des États surdéveloppés et des États en voie de développement? Quelle autre institution serait capable de rassembler la jeunesse du monde entier — une jeunesse ayant atteint l'âge classique de la «chair à canon» — «chair à canon» - malgré les tensions, les hostilités et les conflits en cours? Quel autre mouvement serait capable de réunir des jeunes provenant de pays hostiles l'un à l'autre pendant des siècles ou des décennies, et jusqu'à des pays en pleine guerre en ce moment même?

En ce qui concerne l'organisation et l'orientation du Mouvement olympique, un rôle essentiel revient à S. E. M. Juan Antonio Samaranch, qui, par sa politique de prise de contacts personnels, par le prestige dont il jouit dans le monde entier, dans le cadre des cercles politiques et diplomatiques les plus variés, a réussi à faire du Mouvement olympique l'interlocuteur du forum mondial le plus représentatif et le plus large : l'Organisation des Nations Unies. Cela a eu comme résultat, en tout premier lieu, la proclamation par l'ONU de l'année 1994 comme Année internationale du sport et de l'idéal olympique.

Le Comité olympique roumain qui, en 1994, célébrait son quatre-vingtième anniversaire, a réagi avec enthousiasme à l'appel lancé par le Comité international olympique à l'occasion de cette célébration en organisant des programmes sportifs aussi bien que culturels qui ont été accueillis favorablement par le public de notre pays. Le respect et la crédibilité dont le Mouvement olympique jouit aux yeux et dans le coeur de milliards de gens dans le monde entier ont rendu possible la proposition faite par le CIO de respecter une Trêve olympique inspirée de l'*Eke-kheiria*, conformément à la tradition grecque antique.

Le peuple roumain, qui a suivi avec passion les Jeux olympiques de Sarajevo, a été le témoin horrifié du massacre perpétré ensuite aux alentours et à l'intérieur de cette ville olympique, qui se trouve à peine à 1 000 kilomètres de distance de la Roumanie. Et des situations conflictuelles identiques persistent malheureusement en différents endroits du monde. Il est tout à fait logique et très humain de demander que les armes se taisent, du moins pour un moment, le bref moment des 16 jours de la compétition olympique de 1996. Pour paraphraser Neil Armstrong : ce serait un petit pas sur le long chemin de la paix dans le monde.

En juillet 1996, nous fêterons à Atlanta le centenaire des Jeux olympiques. Plus de 200 nations seront présentes au sens propre, par l'intermédiaire de leurs athlètes, et des milliards de gens y seront également présents, par l'âme et

le coeur, à côté des athlètes olympiques. Nous appelons ceux qui luttent, non pas dans l'arène mais sur les fronts, à arrêter les massacres, à suivre eux aussi les Jeux, à constater que les rivalités peuvent avoir d'autres solutions que la guerre.

Que l'année 1996, année du centenaire olympique, marque non seulement l'organisation des Jeux olympiques les plus prestigieux, mais aussi l'accomplissement du rêve d'or de l'initiateur des Jeux olympiques modernes, le baron Pierre de Coubertin : que le sport mène à la paix!

Le Président par intérim (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Swaziland, son Altesse Royale le Prince Sobandla, Ministre de l'intérieur du Royaume de Swaziland.

Le Prince Sobandla (Swaziland) (*interprétation de l'anglais*) : Ce n'est pas réellement redondant que de reprendre les termes d'orateurs précédents auxquels le Royaume du Swaziland s'associe pour féliciter M. Diogo Freitas do Amaral, du Portugal, pour son élection méritée à la présidence de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa cinquantième session historique. Nos félicitations vont également aux collaborateurs de M. do Amaral.

Le thème de cette séance est clairement mis en évidence dans le titre du point de l'ordre du jour. Mais, avant d'exprimer les sentiments de mon pays à cet égard, je voudrais, par l'intermédiaire de notre Président, exprimer notre tristesse et notre émotion à la suite des tristes événements qui se sont produits dans l'État d'Israël. La façon dont le Premier ministre, Itzhak Rabin, a perdu la vie m'a remis en mémoire ce que disait notre père, le Roi Sobhuza II, à savoir que de la violence ne peut naître la paix.

Nous, les petits pays en développement, avons été accusés d'utiliser les principes de paix et de dialogue comme bouclier pour nous protéger de ceux dont les pouvoirs, en matière d'agression et de défense, sont beaucoup plus imposants que les nôtres. C'est peut-être vrai, mais nous continuons d'en rester à la pratique traditionnelle qui consiste à résoudre les problèmes par des moyens pacifiques. Cela s'applique aux malentendus personnels, aux querelles de partis politiques et aussi aux différends internationaux.

Ce n'est pas seulement Israël qui souffre aujourd'hui. Un certain nombre de peuples, dans différents pays, subissent différents maux dont certains sont dus à des causes naturelles. Nous espérons que le Tout-Puissant pansera les

blessures du peuple des Philippines éprouvé par le typhon dont nous avons tous tant entendu parler.

Pour en venir maintenant au point de l'ordre du jour, on ne peut négliger les récits historiques qui ont révélé que la Trêve olympique a été instaurée dans la Grèce antique au IXe siècle avant Jésus-Christ. Cette initiative, consacrée par la signature d'un Traité entre des rois — Iphitos d'Elide, Cléosthonès de Pise et Lycurgue de Sparte — a ensuite été ratifiée par toutes les autres cités-États de Grèce. La Trêve prévoyait, entre autres, que les athlètes, les artistes et leurs familles ainsi que les simples pèlerins pourraient voyager en toute sécurité pour participer ou assister aux Jeux olympiques et ensuite regagner leurs foyers respectifs.

Si j'évoque les expériences contemporaines, je dois dire que j'ai eu le privilège de mener les athlètes de mon pays aux Jeux olympiques de Barcelone, où nous avons été rejoints par le Roi d'Espagne et des personnalités du monde entier. Il en a été de même lorsque nous nous sommes rendus à Victoria, Canada, pour les Jeux du Commonwealth, où la Reine d'Angleterre a oeuvré inlassablement pour promouvoir le sport. Il y a tout juste deux mois, les Africains se sont rassemblés à Harare, où le Président Mugabe a accueilli les jeux les plus importants et les plus réussis jamais tenus sur le sol africain.

Aucun de nos athlètes revenu au pays n'a éprouvé le moindre regret d'avoir participé à l'une ou l'autre de ces rencontres. Nous n'aurions pu connaître, à l'intérieur de nos propres pays, la même chaleur, la même tolérance, le même amour ni éprouver la même estime à l'égard des autres. Aucune communauté, aucune société, aucun pays ne détient le monopole d'offrir aux jeunes du monde entier ces précieuses expériences. C'est pourquoi je pense que nous avons besoin les uns des autres pour promouvoir la connaissance et la paix.

M'exprimant en qualité de Président du Conseil suprême des sports en Afrique, Zone VI, je peux dire avec certitude que les 10 pays de la région apprécient la manière dont la Charte des Nations Unies tient compte de la nécessité de développer les relations amicales entre nations, fondées sur le respect du principe de l'égalité des droits, et d'adopter d'autres mesures appropriées pour renforcer la paix universelle.

Il est réconfortant également de constater que, dans sa résolution 49/29 du 7 décembre 1994, l'Assemblée invite mes collègues — les ministres de la jeunesse et des sports ou les responsables concernés — à participer au débat qui

se déroule aujourd'hui même. L'idéal olympique a été décrit avec justesse par le Secrétaire général des Nations Unies, M. Boutros Boutros-Ghali dans les termes suivants :

«L'idéal olympique est un hymne à la tolérance, à la compréhension entre les êtres et les cultures. Il invite à la compétition, mais à la compétition dans le respect d'autrui. À sa manière, l'olympisme est une école de démocratie. C'est dire qu'il existe un lien naturel entre l'éthique des Jeux olympiques et les principes fondamentaux de l'Organisation des Nations Unies.»

Le Gouvernement du Royaume du Swaziland encourage fermement cet esprit, et je suis ici pour appuyer cet esprit. Il faut donner à la Trêve olympique la place qui lui revient dans la promotion du dialogue, de la réconciliation et de la recherche de solutions durables afin que la paix règne dans le monde entier.

Au cours des années, il a été souvent dit que le sport ne devait pas être mélangé à la politique. Des événements survenus récemment ont toutefois montré le contraire. Le sport, s'il est utilisé à bon escient, est certainement le meilleur moyen d'instaurer la paix, d'apporter un équilibre et de produire des effets calmants en période de conflit.

Par conséquent nous demandons à nos collègues partout dans le monde de revoir leur attitude vis-à-vis du sport et d'exploiter pleinement les possibilités qu'il offre dans la recherche d'un monde pacifique. Notre attitude indifférente à l'égard des jeunes et du sport doit être soigneusement examinée. On peut dire qu'en raison de ressources financières limitées, en particulier du monde en développement, il est impossible de placer le sport sur le piédestal qu'il mérite. Une pleine réévaluation du rôle du sport peut nous convaincre que le sport est un investissement valide si nous voulons léguer aux générations futures un monde où la paix et la dignité de l'humanité seront assurées.

Le Gouvernement du Swaziland apprécie le rôle joué par le sport sur la scène internationale. À ce propos, dans sa politique à l'égard des sports, il reconnaît que le sport encourage l'amitié. Je suis le premier à reconnaître que suffisamment d'efforts n'ont pas été faits pour transformer l'idéal olympique en une réalité olympique. L'introspection s'impose si nous entendons pouvoir regarder l'avenir sans inquiétude. Il faut investir notre argent dans la jeunesse et dans les sports pour un monde meilleur. Il faut savoir également que nous avons une obligation envers le monde et l'avenir de notre jeunesse. C'est pourquoi chaque gou-

vernement devrait offrir ce qu'il y a de mieux à la jeunesse, ce qu'il peut précisément faire grâce aux sports.

Je voudrais parler à l'Assemblée de la question des drogues et de l'intensité avec laquelle ce problème a envahi le monde entier. Je pécherais par omission si je ne mentionnais pas un triste phénomène qui a pénétré le monde du sport : l'abus des drogues par les jeunes et le monde du sport qui va certainement à l'encontre des intérêts de ces groupes et de la communauté internationale dans son ensemble. Si ce problème n'est pas réglé, il sonnera le glas de l'idéal olympique et l'idéal ne pourra jamais devenir réalité.

Comme certains de mes frères et de mes soeurs l'ont fait, je demande aux gouvernements, à l'ONU et au Comité international olympique (CIO) lui-même de s'élever contre ce fléau et d'agir vite, de façon décisive et collective. Déployons des efforts concertés pour lutter contre cette menace, sinon, une catastrophe indicible pourrait mettre fin à l'avenir de notre jeunesse.

Interprétons sans réserve le vieil adage, selon lequel mieux vaut prévenir que guérir.

Qu'il me soit permis de terminer en disant que le Gouvernement du Royaume du Swaziland souscrit à l'idéal olympique, car il est conforme à notre principe séculaire de coexistence. Je réaffirme ici la volonté de mon gouvernement de coopérer à la pleine réalisation de cet idéal tel qu'il a été approuvé par l'Assemblée de chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine conformément à la résolution CM/Res.28(LXII), qui a été adoptée à Addis-Abeba par le Conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine le 23 juin 1995.

M. Bhandari (Népal) (*interprétation de l'anglais*) : Nous sommes profondément choqués par la nouvelle de l'assassinat brutal et barbare du Premier Ministre israélien, M. Itzhak Rabin. Je tiens à exprimer les sincères condoléances de ma délégation, du peuple et du Gouvernement népalais à la famille endeuillée et au peuple et au Gouvernement israéliens. M. Rabin a vécu et est mort pour la paix.

Conformément à la résolution pertinente adoptée par l'Assemblée générale à sa quarante-neuvième session, il convient de souligner et de resouligner le rôle que jouent les sports et l'idéal olympique dans l'édification d'un monde pacifique et meilleur. Ce n'est pas simplement une obligation; c'est également notre sincère conviction.

Au cours des dernières décennies, le Népal a régulièrement amélioré la portée et la qualité du sport. Comme la

plupart des pays, le Népal croit que le développement des activités sportives contribuera en fait au développement d'une société vibrante et énergique. Le sport est amusement et exaltation, joie et récréation. Par-dessus tout il est créatif, dans ce sens que les sportifs authentiques, hommes et femmes, créent une atmosphère de paix et de bien-être durable.

Ma délégation voudrait suggérer que l'*Ekekheiria*, ou Trêve olympique, ne se limite pas à la cessation de toutes les hostilités pendant les Jeux olympiques. Les jeunes hommes et les jeunes femmes qui forment un rassemblement impressionnant pendant les Jeux olympiques devraient s'engager à oeuvrer pour la paix et pour l'harmonie dans le monde tout au long de leur vie, car ils savent que la psychologie de la victoire et de la défaite est plus illusoire que réelle. Ils savent que la dépression, l'amertume ou la joie ne sont qu'un état passager.

Pour nous qui venons du pays de Bouddha, le plus grand des apôtres de la paix que le monde ait jamais connu, notre état d'esprit conscient et subconscient est influencé par son message d'amour et d'amitié universels. Nous ne pouvons qu'être remplis d'enthousiasme devant la réaffirmation par l'Assemblée générale que l'idéal olympique est de promouvoir, grâce au sport et à la culture, l'entente internationale parmi les jeunes du monde, afin de favoriser le développement harmonieux de l'humanité et la reconnaissance que l'idéal olympique s'apparente à l'Année des Nations Unies pour la tolérance, qui est célébrée en 1995. Le Népal ne peut rester apathique ou indifférent devant les mesures en faveur de la paix et de la prospérité que l'ONU a prises dans ses résolutions.

L'un des objectifs de l'ONU inscrits dans la Charte est de réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire, en développant et en encourageant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion. Dans ce contexte, ma délégation est heureuse de noter que 1995 a été proclamée Année des Nations Unies pour la tolérance, et qu'elle a été célébrée dans le monde entier par des programmes organisés conjointement avec le Comité international olympique, différentes institutions pertinentes des Nations Unies, — notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture —, les fédérations internationales de sports et les comités olympiques nationaux. Ma délégation apprécie également les efforts déployés par le Comité international olympique en vue de mobiliser les sportifs et les jeunes pour célébrer le cinquantième anniversaire de

l'Organisation des Nations Unies et l'Année des Nations Unies pour la tolérance. Nous exprimons notre reconnaissance au Comité international olympique pour ses activités humanitaires telles que les secours alimentaires d'urgence aux enfants vivant dans des zones de conflit, en coopération avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Conformément à la tradition de l'idéal olympique, les jeunes Népalais participeront, avec d'autres sportifs et sportives du monde entier, à la célébration, l'année prochaine, de la Trêve olympique lors des prochains Jeux olympiques d'été d'Atlanta pour promouvoir l'entente internationale et le maintien de la paix dans le monde.

L'idéal olympique est né sous la démocratie à Athènes, et nous sommes certains qu'il sera poursuivi avec vigueur et en totalité dans un cadre fondamentalement démocratique. Ma délégation est convaincue que le bon usage de l'idéal olympique est une condition propice à l'édification d'un monde pacifique et meilleur. Cet idéal, établi il y a plus de 2 000 ans et consacré à l'édification d'un monde où les gens sont sains de corps et d'esprit, peut être une force efficace dans la création d'un nouvel ordre mondial harmonieux.

Le Président par intérim (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne la parole au représentant du Portugal, S. E. M. Júlio Miranda Calha, Secrétaire d'État aux sports.

M. Miranda Calha (Portugal) (*interprétation de l'anglais*) : Je voudrais tout d'abord, au nom de mon pays, exprimer mes condoléances et ma sympathie au peuple israélien et à la famille du Premier Ministre Itzhak Rabin, qui restera dans nos mémoires comme un grand homme d'État, qui aura consacré sa vie à la cause de la paix. Nous espérons très sincèrement que cet événement tragique n'aura pas d'effet négatif sur le processus de paix au Moyen-Orient.

C'est un grand honneur pour moi que de prendre la parole devant cette auguste assemblée, car je considère que le cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, de pair avec la célébration de l'Année internationale des Nations Unies pour la tolérance, constitue une excellente occasion pour nous de souligner qu'il importe de poursuivre l'édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique. Les activités entreprises au nom de cet idéal ont joué un rôle décisif dans la promotion de l'entente parmi les pays, particulièrement depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

En proclamant 1994 Année internationale du sport et de l'idéal olympique, l'Assemblée générale a rendu hom-

mage au centenaire de la fondation du Comité international olympique (CIO). Cette décision représente une juste reconnaissance des activités entreprises par le Comité et de ceux qui, de manière anonyme et généreuse, ont contribué à développer le monde du sport actuel.

Le Mouvement olympique a été non seulement le tremplin de l'organisation moderne des sports mais aussi le ciment qui les unit. Comme le Président du CIO, Juan Antonio Samaranch, les a définies, ses activités sont à la fois permanentes et universelles. C'est grâce à ce mouvement, appuyé par de nombreux pays, qu'un réseau international d'activités et de relations a été créé et consolidé, sur la base des idéaux qui encouragent le caractère noble de l'homme et sur des règles profondément ancrées dans la tolérance et la loyauté. Ce n'est qu'ainsi qu'il a été possible de parvenir aux niveaux actuels d'excellence, de standards élevés et de valeur spectaculaire qui vont normalement de pair avec les compétitions internationales d'aujourd'hui.

Parallèlement à ces réalisations notables, les activités entreprises par les pays par le truchement d'associations sportives et du Mouvement olympique ont contribué de manière décisive à la création de la culture des sports parmi des millions de personnes qui recherchent dans le sport le bien-être physique, les contacts sociaux et le contact avec la nature, ou tout simplement une échappatoire aux pressions de la vie quotidienne. Ces caractéristiques permettent aux athlètes d'être particulièrement conscients de la nécessité de défendre le principe du respect de la dignité humaine. En conséquence, le sport et l'idéal olympique sont désormais liés aux préoccupations majeures de l'humanité telles que la protection de l'environnement, la poursuite de la paix, la prévention des maladies et l'allègement des souffrances humaines.

C'est avec beaucoup de fierté et de satisfaction que mon pays a parrainé le projet de résolution dont nous sommes saisis aujourd'hui et qui a été présenté par le représentant des États-Unis d'Amérique, dans lequel il est demandé aux États Membres d'appuyer les activités du Comité international olympique, particulièrement celles qui cherchent à renforcer l'éthique et le fair-play. Le projet de résolution demande également la réaffirmation du respect d'une Trêve olympique pendant les jeux de la XXVIe Olympiade. En fait, grâce à cet appel, qui a déjà été lancé par cette assemblée, et grâce aux efforts du Comité international olympique, le Marquis de Samaranch a été en mesure de se rendre à Sarajevo lors des Jeux d'hiver de Lillehammer de 1994.

Dans ce contexte, le Gouvernement portugais nouvellement élu se félicite de toutes les initiatives qui ont été prises par l'ONU et par le Comité international olympique, et est prêt à y coopérer pleinement. Le Portugal a déjà participé activement aux activités de maintien de la paix de l'ONU en Angola, au Mozambique et dans l'ex-Yougoslavie, soit par des initiatives diplomatiques, soit en envoyant des soldats de la paix sur le terrain.

Le Portugal a l'intention de poursuivre ses efforts en vue de l'instauration de la paix mondiale et du développement international, et il estime qu'une décision visant à saisir l'Assemblée de ces questions sur une base bisannuelle constitue une mesure très positive. Les Jeux olympiques d'Atlanta approchent. Le respect de la Trêve olympique pendant les 16 jours de la compétition est un grand défi lancé aux dirigeants sportifs internationaux et aux responsables de la diplomatie mondiale. Cela pourrait représenter un pas important vers le règlement des conflits et fournir aux parties à des conflits l'occasion de régler leurs divergences.

C'est à nous d'assurer que le sport et l'idéal olympique continuent de contribuer à l'édification d'un monde meilleur.

Le Président par intérim (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Sénégal, M. Papa Baboucar Mbaye, Vice-Président du Conseil national de la jeunesse du Sénégal, chargé des relations internationales.

M. Mbaye (Sénégal) : «Pour l'édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique», le thème de notre réunion d'aujourd'hui interpelle la conscience universelle sur la nécessité pour les hommes et les femmes de bonne volonté de promouvoir un cadre de paix et de solidarité à tous les niveaux.

Le sport et l'idéal olympique constituent le levain de cette entreprise comme l'histoire et la pratique contemporaine le prouvent chaque jour.

Au moment où le monde semble entrer de plain-pied dans une ère de profondes turbulences et où la paix est menacée de toutes parts, le respect de la Trêve olympique demeure plus que jamais une urgente nécessité.

À la veille des jeux de la XXVIe Olympiade qui vont se tenir l'année prochaine à Atlanta, le Sénégal réaffirme solennellement son adhésion à l'initiative des Nations Unies

et invite les États Membres à adopter le projet de résolution dont l'Assemblée est saisie.

La jeunesse de mon pays invite également le glorieux Comité international olympique et les États à mettre tout particulièrement l'accent sur les programmes d'éducation pour la paix grâce aux vertus connues du sport et de l'idéal olympique, qui sont devenus les refuges les plus sûrs de la convivialité, de la tolérance et de la compréhension entre les peuples.

Au seuil du troisième millénaire, nous osons espérer que l'esprit de Coubertin et le souffle olympique continueront d'inspirer la marche de l'humanité vers l'harmonie universelle.

Le Président par intérim (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Canada, M. Adam Ostry, Directeur général des sports du Canada.

M. Ostry (Canada) (*interprétation de l'anglais*) : Je souhaite d'abord exprimer devant l'Assemblée générale, au nom de la délégation canadienne, nos condoléances les plus profondes et les plus sincères à la suite de la mort du Premier Ministre d'Israël, Itzhak Rabin. Le monde a perdu un grand homme d'État dévoué à la paix et à la réconciliation. Les prières du peuple canadien accompagnent la famille du Premier Ministre Rabin et le peuple d'Israël.

C'est pour moi un insigne honneur et un immense plaisir de parler au nom du Canada à l'occasion de la cinquantième session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies. Le Canada s'emploie à promouvoir les principes consacrés dans le projet de résolution relatif à l'idéal olympique.

Le Canada a une tradition longue et éminente d'appui à l'olympisme et au mouvement olympique. Un sentiment de profonde fierté a gagné le Canada tout entier lorsqu'il a organisé les Jeux olympiques d'été de 1976 à Montréal, puis les Jeux olympiques d'hiver de 1988 à Calgary. Le Canada n'a cessé de renouveler son engagement envers l'olympisme. Le fait d'avoir proposé notre candidature pour accueillir les Jeux olympiques d'été de 1996 à Toronto et les Jeux olympiques d'hiver de 2002 à Québec témoigne de notre constante loyauté envers l'idéal olympique. Cette loyauté s'est illustrée également par le solide engagement de la part de tous les niveaux de gouvernement au Canada

d'offrir un appui financier direct à Toronto et à Québec si ces deux villes avaient été retenues pour accueillir les Jeux.

L'engagement soutenu du Canada envers l'olympisme s'exprime également d'autres façons. Au printemps 1995, le Canada a été l'hôte du Congrès international des journalistes sportifs, ainsi que du forum mondial sur l'activité physique à Québec.

Le Canada a démontré son engagement fondamental envers les principes de l'esprit sportif et de l'éthique dans le sport, notamment par le biais de ses politiques et programmes visant à accroître l'accès des femmes aux sports et par le biais de nos efforts dans la lutte contre le dopage. En juillet 1994, le Canada a entériné la Déclaration de Brighton sur les femmes et le sport à l'occasion des Jeux de la francophonie qui se sont déroulés à Paris.

Le Canada a accueilli la première Conférence mondiale sur l'antidopage dans le sport en 1988, laquelle a donné naissance à la Charte internationale olympique qui fait autorité en la matière. Nous sommes fiers d'avoir présidé à la création du Protocole d'Accord international sur la lutte contre le dopage et d'avoir collaboré à cet égard avec la France, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et l'Australie. Dans le cadre de notre programme national de contrôle antidopage, nous effectuons chaque année plus de 2 500 tests, dont 75 % de manière inopinée et sans préavis.

(L'orateur poursuit en français)

Le Canada profite de l'occasion pour féliciter M. Guy Drut, Ministre français de la jeunesse et des sports, de son intervention d'aujourd'hui, surtout en ce qui concerne la lutte contre le dopage. En sa qualité d'ancien champion olympique, il possède manifestement de précieux atouts pour promouvoir des pratiques sportives justes, équitables et inspirées par l'éthique, tant en France qu'ici, en cette enceinte. Le Canada appuie donc le message français visant l'uniformisation et l'harmonisation de la lutte contre le dopage à l'échelle internationale. Nous devons tous, et en particulier les grands pays dont les moyens ne manquent pas, appuyer les efforts que déploient nos comités nationaux olympiques pour instaurer de rigoureuses mesures antidopage, dont des tests inopinés ou sans préavis, au sein de leurs fédérations sportives nationales respectives. Le Canada

souhaite également que les autres États Membres de l'ONU renforcent leur coopération mutuelle dans la lutte contre le dopage à l'échelle internationale.

(L'orateur reprend en anglais — interprétation)

En ajoutant le point intitulé «Pour l'édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique» à l'ordre du jour de l'Assemblée générale, nous confirmons le fait que tous les pays ont la possibilité de mobiliser des efforts collectifs pour favoriser un développement harmonieux de l'humanité.

Le mouvement olympique international peut contribuer énormément à rehausser la qualité de vie dans le monde entier. Le Canada a à coeur de travailler avec le Comité international olympique et de soutenir ses programmes pour promouvoir les valeurs inhérentes à l'olympisme.

Le Président par intérim (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Grèce, M. Vassilis Kaskarelis.

M. Kaskarelis (Grèce) (*interprétation de l'anglais*) : Je voudrais tout d'abord, au nom de mon gouvernement, exprimer mes plus profondes condoléances et ma sincère sympathie à sa famille, au Gouvernement et au peuple d'Israël pour la perte tragique du Premier Ministre Itzhak Rabin, homme d'État éminent et leader dévoué à la paix et à la réconciliation.

J'accueille avec satisfaction la discussion par l'Assemblée générale du projet de résolution dont nous sommes saisis, au moment où l'Organisation des Nations Unies célèbre son cinquantième anniversaire et honore une fois de plus les idéaux olympiques de paix, de fraternité et d'unité entre les peuples. Dans une époque troublée où les différends, les conflits, les inégalités, les tensions et la crise écologique mettent à mal la qualité de la vie, nous nous réunissons aujourd'hui pour discuter de l'athlétisme et de l'idéal olympique. Ce faisant, et en adoptant le projet de résolution dont nous sommes saisis, nous enverrons le message qu'il existe encore un fort désir de communication et de dialogue.

L'idéal olympique vit dans le coeur du peuple grec depuis plus de 30 siècles. Cela n'implique pas qu'au cours de notre longue histoire nous n'ayons pas été soumis aux vicissitudes humaines : nous avons grandement souffert de la discorde, des conflits et de la désunion. Pourtant, aussi lointain que puisse être l'objectif de construire un monde fondé sur le règne du droit, de la justice et de la paix, la

continuité de l'idéal olympique a toujours été pour nous une source d'inspiration et d'espérance, pour le présent comme pour le futur.

Depuis sa naissance, en 776 av. J.-C., l'idéal olympique a été le symbole de la noble lutte de l'homme cherchant à dépasser ses limites. Dans son esprit général, la compétition représente un antagonisme vertueux. Elle exprime le désir de concourir par des moyens pacifiques, de viser des objectifs pacifiques et d'atteindre la victoire à travers l'effort individuel et l'exercice du corps et de l'esprit. Elle n'est jamais un moyen d'exterminer un ennemi. Elle contribue à l'amélioration de nos potentialités globales.

L'appel du projet de résolution à une paix mondiale pendant les Jeux olympiques d'hiver et d'été a pour racine le concept de l'*Ekekheiria* — la Trêve olympique établie par nos ancêtres. Même si cela ne représente qu'un petit pas vers la paix mondiale, nous ne devons pas oublier qu'un long chemin, en fait, est composé de petits pas.

Dans la Grèce antique, les Jeux olympiques étaient convoqués pour le jour de la première pleine lune après le solstice d'été, qui coïncide aujourd'hui avec la mi-juillet. Cette période était appelée *ieromínia* : mois sacré. Juste avant l'*ieromínia*, des envoyés spéciaux parcouraient la Grèce apportant le message de la paix et de la trêve olympique. Il était admis que la paix était une condition nécessaire des Jeux olympiques. Pendant 40 jours avant et après les Jeux, toutes les hostilités étaient suspendues et toute persécution envers les individus était interdite.

Alexandre le Grand a souvent souligné que la ville d'Olympie devrait être considérée comme la capitale de tous les Grecs. Non seulement il propagea l'esprit grec, mais également l'idéal olympique. Il fit bâtir des stades et organisa des jeux athlétiques. Il encouragea chacun à partager les vertus de la perfection du corps, de la noblesse de l'esprit et de la douceur de l'âme, ainsi que les valeurs de la noble émulation, de la liberté et de la distinction individuelle issue d'une victoire honnête.

En l'an 393, l'Empereur byzantin Théodore Ier mit fin aux Jeux olympiques, les considérant comme une expression du paganisme. De nombreux efforts furent par la suite entrepris pour faire revivre les Jeux olympiques, qui débouchèrent finalement aux premiers Jeux olympiques modernes, organisés dans le stade Kalimarmaro d'Athènes, en 1896. Ces Jeux furent le résultat des efforts communs du Français, le baron Pierre de Coubertin, et du Grec Demetrios Vikelas, qui devint le premier Président du Comité international olympique.

Il est certain que le mouvement olympique a traversé beaucoup de phases et beaucoup de crises au cours des années. Il est également vrai que l'athlétisme est l'expression d'une réalité puissante et universelle qui exerce une influence capitale sur l'environnement social en tant que moyen d'éducation, dans le cadre du sport scolaire, en tant qu'outil de santé et de loisir pour les deux sexes et pour tous les âges, dans le cadre des sports de masse, et comme un moyen de communication, de fraternité, de solidarité et de paix, dans le cadre des sports de compétition.

Ce rôle social tridimensionnel de l'athlétisme a contribué à son développement en tant que valeur culturelle durable. Cependant, le mouvement olympique mondial souffre aujourd'hui d'une crise multiple qui va en s'approfondissant dangereusement. Il s'agit d'une crise idéologique, car le noyau philosophique de l'esprit grec antique est supplanté par une commercialisation extrême, laquelle transforme des supporters en hooligans, des athlètes en professionnels brutaux et des clubs sportifs en sociétés commerciales. Il s'agit d'une crise de fonctionnement, les records athlétiques ne reflétant plus le noble effort qui repousse les frontières du corps et de l'esprit, mais des objectifs politiques, commerciaux, et racistes à l'occasion. Enfin, il s'agit d'une crise institutionnelle, car nous paraissions incapables de lutter contre le fléau de la violence et l'abus de substances interdites.

Par ailleurs, le besoin d'exercice physique joue un rôle sans cesse croissant dans notre vie quotidienne. La transformation de notre style de vie et l'urbanisation de nos sociétés, en liaison avec l'angoisse et le stress de notre âge technologique, soulignent la nécessité de développer un puissant mouvement sportif, auquel le plus grand nombre possible d'individus seront à même de participer activement. Nous avons l'obligation contraignante de reconsidérer la façon dont l'héritage de notre mouvement olympique et de l'Olympie antique est utilisé dans le monde, car il semble que nous ayons oublié les idéaux sacrés, nous limitant à juger de tout et de tous selon des critères matérialistes peu exigeants.

Le peuple grec souhaite sincèrement à la ville d'Atlanta de connaître le succès dans son organisation des Jeux olympiques, l'été prochain. Mais nous espérons également que le monde en général, et le Comité international olympique en particulier, reconnaîtront la dette morale qu'ils ont envers la Grèce et l'idéal olympique, et qu'ils accorderont à mon pays l'honneur d'accueillir les Jeux. Il est en fait inconcevable qu'aucuns Jeux olympiques ne se soient tenus, au XXe siècle, dans le pays qui les vit naître

et qui a servi de source d'inspiration majeure à l'histoire des Jeux olympiques modernes.

La Grèce est prête à accueillir les Jeux olympiques à la fin du siècle, et à inviter la jeunesse du monde entier à participer aux Jeux de l'amitié, de la civilisation et de la paix, afin d'inaugurer une nouvelle phase de la revitalisation de l'idéal olympique.

Le Président par intérim (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Hans Peter Manz, Représentant permanent adjoint de l'Autriche auprès de l'Organisation des Nations Unies.

M. Manz (Autriche) (*interprétation de l'anglais*) : Avant d'évoquer le point de l'ordre du jour dont nous débattons aujourd'hui, je voudrais, au nom de ma délégation, exprimer mes sincères condoléances au Gouvernement et au peuple d'Israël. La disparition du Premier Ministre Rabin, victime d'un meurtre odieux, a choqué et attristé le peuple autrichien. Nous partageons le chagrin de sa famille et celui d'Israël.

Au moment où nous célébrons le cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, les idées sous-jacentes de sa fondation semblent être liées étroitement à une idée beaucoup plus ancienne : celle des Jeux olympiques. Même si elle semble parfois naïve, la notion de concourir pacifiquement dans le monde des sports au lieu de défier la force de l'autre dans la guerre n'a certainement rien perdu de sa pertinence ni de son intérêt. Son lien avec l'ONU est évident, et en soulignant son importance, nous faisons quelque chose qui nous semble tout à fait approprié dans cette instance.

Aujourd'hui, comme dans la Grèce antique, les Jeux olympiques contribuent à la compréhension internationale et au respect mutuel. La rivalité et l'agression, qui semblent être des caractéristiques inhérentes à la nature humaine, ont un potentiel destructeur considérable. La participation sportive permet de canaliser ces forces de manière constructive et est donc une manifestation puissante d'interaction humaine concurrentielle et néanmoins harmonieuse. L'Autriche est fière d'avoir été l'hôte des Jeux olympiques d'hiver à Innsbruck en 1964 et en 1976.

Toutefois, les sports ne sont pas seulement une manière pacifique d'entrer en compétition avec d'autres personnes. Il y a un autre aspect lié à toute activité sportive : l'effet des sports sur l'individu lui-même. C'est une manière

de développer ses compétences physiques et mentales, lesquelles, à leur tour, améliorent la santé et l'estime que l'on a de soi. Ces deux facteurs sont essentiels au bien-être de l'individu et donc aussi de la société.

Dans ce contexte, je voudrais mettre particulièrement l'accent sur les Jeux olympiques spéciaux et sur leur fonction incontestablement positive pour les handicapés. Des individus qui, souvent, sont marginalisés et même humiliés par la société se voient ainsi donner la chance, grâce au sport, d'être au centre de l'attention, de se sentir appuyés par une masse de gens et de devenir des héros. L'estime de soi qu'acquière ceux qui se préparent pour participer aux Jeux olympiques spéciaux est une expérience rare mais durable quand ils s'y engagent directement ou indirectement. L'Autriche, en tant qu'ancien pays hôte des Jeux olympiques spéciaux, continuera de promouvoir cette idée spécifique en tant que stratégie particulièrement importante pour la pleine intégration des handicapés à la société.

La contribution des sports à la santé et au respect de soi des individus revêt aussi une très grande importance dans le contexte de la lutte internationale contre la toxicomanie. La participation des jeunes aux activités sportives devient extrêmement pertinente dans ce contexte. Nous nous félicitons donc de la coopération mutuellement avantageuse établie entre le Comité international olympique (CIO) et le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, ainsi que les autres instances pertinentes. Le Programme de lutte contre la drogue, basé à Vienne, s'occupe très activement de dispenser des cours de formation, d'élaborer des manuels et d'apporter une aide technique dans ce domaine, toutes activités qui peuvent, pensons-nous, aider les jeunes à résister aux attraits trompeurs des drogues. Voilà pourquoi nous appuyons fermement ces activités.

L'Autriche se félicite également des nombreuses activités que mènent les organisations non gouvernementales dans le domaine des sports dans le monde entier pour promouvoir une société à l'abri de la toxicomanie. Nous encourageons donc le Comité international olympique à aider, en collaboration avec les comités locaux et nationaux, à promouvoir l'importance d'une société sans drogues à l'heure des futurs Jeux d'Atlanta.

La veille du centenaire des Jeux olympiques ranimés en 1896 à Athènes nous offre une excellente occasion de nous souvenir de l'ancienne tradition grecque de la Trêve olympique. Puisse son esprit présider aux futurs Jeux olympiques! Puisse les Jeux olympiques de l'avenir être un exemple de concurrence harmonieuse entre les individus

et les nations et un point de ralliement pour la promotion de la paix dans le monde!

Le Président par intérim (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Colombie, M. Luis Alfonso Muñoz Aguirre, Directeur général de ColDeportes.

M. Muñoz Aguirre (Colombie) (*interprétation de l'espagnol*) : La paix et le développement sont les thèmes permanents de la vie quotidienne de l'Organisation des Nations Unies. Alors que l'Organisation de tous les États du monde célèbre son cinquantenaire, peut-il y avoir un moment plus propice pour réaffirmer que l'idéal olympique consiste à promouvoir la compréhension internationale, notamment entre les jeunes de tout l'univers, grâce au sport et à la culture, afin de favoriser le développement harmonieux de l'humanité?

Les activités menées conjointement par l'ONU et le Comité international olympique ainsi que les récentes réunions sur «Le sport contre les drogues», «Le sport et l'environnement» et «Le sport pour tous et la santé pour tous», sont notamment les raisons qui nous permettent d'appuyer — et d'inviter les États qui sont présents ici à appuyer — le projet de résolution A/50/L.15, par lequel on cherche à créer, grâce au sport et à l'idéal olympique, un monde meilleur où règne la paix.

Le sport, les loisirs et l'utilisation adéquate et profitable du temps libre sont un droit que mon gouvernement s'est engagé à garantir à tous les Colombiens. L'entrée en vigueur de la loi nationale du sport, promulguée récemment par le Président Samper, nous permet d'avancer d'un pas ferme et décisif pour faire le grand bond que le Gouvernement est décidé à faire dans le domaine des sports.

La politique actuelle de loisirs et de sports cherche à encourager l'intégration de la population, à promouvoir la participation de la population estudiantine à tous les niveaux, et à appuyer fermement l'éducation physique, ainsi qu'à stimuler officiellement la pratique sportive et le suivi des écoles de formation sportive.

La loi que j'ai mentionnée aidera à moderniser et à remettre à jour les structures sportives et à créer des processus visant à permettre aux masses de participer aux sports, aux loisirs et à l'éducation physique dans toutes les communes du pays. En outre, elle renforcera la participation sportive dans le secteur de l'éducation, objectif qui fait

partie du développement intégral des jeunes. Cette loi met l'accent sur les programmes sportifs et les programmes de loisirs pour les groupes ethniques, notamment les groupes autochtones et la population des handicapés. Tout cela permettra la participation du citoyen au processus de développement de la société et l'établissement de liens dans le processus de socialisation. La création de mécanismes de suivi et de supervision pour éviter la violence dans le sport et la consommation de drogues est l'un des piliers de la politique de mon pays et c'est pour cela que nous travaillons intensément sur ce thème.

Nous pensons qu'il est essentiel de contrôler le dopage. C'est pourquoi la Colombie ouvrira très prochainement un laboratoire de contrôle tout en permettant l'exécution d'actions concrètes contre les actes antisportifs; et, pour la même raison, nous avons récemment encouragé une rencontre internationale sur ces thèmes.

Récemment, nous avons demandé à l'Union européenne de nous permettre de souscrire à l'accord sur le dopage que les pays européens ont déjà adopté. Nous sommes un pays qui fait partie du Conseil ibéro-américain du sport, organisme qui regroupe 25 États en vue de créer des mécanismes de coopération, de renforcer les relations et d'échanger nos points de vue pour la construction d'un meilleur développement.

La Colombie a assumé récemment la présidence du Mouvement des pays non alignés. Les actions menées au niveau de la politique nationale devraient avoir la cohérence et le dynamisme nécessaires pour nous permette de partager nos expériences avec le monde en développement. Le moment est venu de demander aux pays développés de mettre en oeuvre des programmes ponctuels permettant au monde en développement de contribuer, par le sport, à la paix et au développement de la communauté internationale.

Il faut également souligner les efforts faits par l'Organisation pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en faveur du sport en tant que partie de l'éducation intégrale de l'homme. Nous félicitons également le Comité international olympique et son Président, M. Juan Antonio Samaranch, pour la tâche importante dont ils s'acquittent et que nous continuerons d'appuyer.

La Colombie appuie avec enthousiasme et détermination le projet de résolution, qu'elle s'engage à appliquer, consciente que le sport et la culture constituent un excellent moyen d'instaurer la paix et la coexistence pacifique entre les peuples et d'améliorer les conditions permettant de

poursuivre la voie du développement dans des conditions d'égalité et de justice.

Le Président par intérim (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne la parole au Représentant permanent de la Jamaïque, Mlle Patricia Durrant.

Mlle Durrant (Jamaïque) (*interprétation de l'anglais*) : Qu'il me soit permis, Monsieur le Président, de présenter, au nom du Gouvernement et du peuple jamaïcains, nos sincères condoléances à la famille ainsi qu'au Gouvernement et au peuple israéliens à la suite de la mort tragique du Premier Ministre Itzhak Rabin, qui est tombé sous les balles d'un assassin. Le courage du Premier Ministre Rabin, son attachement à la paix au Moyen-Orient et ses efforts infatigables et courageux en vue d'établir des relations normales entre les peuples de la région ont été pour tous une source d'inspiration.

Je voudrais également exprimer mes sincères condoléances au Gouvernement et au peuple philippins à la suite des tragiques pertes humaines et matérielles que leur ont causées le typhon Angela. En tant que personne venant d'une partie du monde où il y a seulement quelques semaines ont sévi avec fureur plusieurs cyclones, je partage la douleur de ceux qui, dans cette catastrophe, ont perdu des êtres qu'ils chérissaient, leurs maisons et leurs moyens d'existence.

À la veille du centenaire des Jeux olympiques ranimés en 1896, il est juste que les Nations Unies consacrent une attention particulière à l'objectif de la question dont nous sommes saisis, «Pour l'édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique». Conformément à cet objectif, l'Assemblée générale des Nations Unies, par sa résolution 48/11, a fait renaître l'ancienne tradition grecque de la Trêve olympique, suivant laquelle toutes les hostilités cessent durant les Jeux olympiques. Par sa nature très ancienne, cette tradition est là pour rappeler que les guerres et les hostilités ne datent pas de ce siècle; depuis des temps immémoriaux, les pays comprennent la valeur du sport en tant que catalyseur de la paix.

Au cours de ces dernières années, nous avons vu se multiplier les conflits que suscitent le racisme, la xénophobie et l'intolérance générale. Cette réalité n'a pas été oubliée par les athlètes ayant participé aux derniers Jeux olympiques de Lillehammer, Norvège, qui se sont rappelés avec tristesse et incrédulité, que quelques années avaient suffi pour que la belle ville de Sarajevo, hôte charmante des Jeux olympiques d'hiver de 1984, soit détruite par un conflit et une haine d'une intensité terrifiante. Le conflit

dans le territoire de l'ex-Yougoslavie est devenu le symbole de conflits ethniques analogues qui sévissent dans d'autres régions du monde, et a focalisé l'attention sur la nécessité de redoubler les efforts de paix.

Les Jeux olympiques, le Mouvement olympique, tout l'esprit de l'idéal olympique, visent à promouvoir l'amitié, la compréhension mutuelle et la coopération entre les peuples du monde et, par conséquent, entre les nations. Le Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, a résumé ce thème avec éloquence en déclarant :

«L'idéal olympique est un hymne à la tolérance et à la compréhension entre les peuples et les cultures. C'est une invitation à la compétition mais à une compétition dans le respect des autres. À sa manière, l'olympisme, est une école pour la démocratie ... il y a un lien naturel entre la morale des jeux olympiques et les principes fondamentaux des Nations Unies.»

C'est pour toutes ces raisons que le Gouvernement jamaïcain appuie l'appel au respect de la Trêve olympique pendant le centenaire des Jeux olympiques qui se tiendront à Atlanta en juillet 1996. Nous appuyons également l'appel au respect de la Trêve avant les Jeux olympiques d'été et les Jeux olympiques d'hiver.

L'idéal olympique met particulièrement l'accent sur la nécessité de mobiliser la jeunesse mondiale dans la promotion des sports en tant que moyens de faire progresser la paix et la compréhension. L'accent qui est mis sur la jeunesse s'inscrit dans le droit fil de la célébration par les Nations Unies du dixième anniversaire de l'Année internationale de la jeunesse, que l'Assemblée générale vient de célébrer il y a tout juste deux semaines. À ce moment, ma délégation avait souligné l'importance que revêtait la jeunesse pour le développement de notre pays et du monde, et elle avait mentionné certaines des mesures mises en place pour veiller aux progrès de la jeunesse jamaïcaine.

Depuis les années 40, la Jamaïque a acquis une riche tradition dans le domaine du sport international : en effet nos brillants athlètes aux épreuves d'athlétisme ont captivé l'imagination du monde lors des Jeux olympiques qui se sont déroulés à un moment très difficile, juste après la seconde guerre mondiale. Cette tradition continue aujourd'hui.

Beaucoup de nos athlètes viennent de milieux très modestes. C'est dans cet environnement modeste et en participant à des sports et à d'autres activités culturelles qu'ils commencent à se familiariser avec les exigences de

la discipline, du fair-play et du travail d'équipe. C'est un des plus grands miracles — même de l'avis des Jamaïcains — qu'il soit possible, malgré le manque de ressources financières, d'équipements appropriés et de formation officielle, à de nombreux jeunes de devenir des athlètes de niveau mondial. Leurs talents aident certains à poursuivre leur éducation, et tous reconnaissent combien les sports — notamment les sports collectifs — contribuent à leur stabilité et à celle de leur communauté et du monde.

En Jamaïque, de nombreuses communautés créent leurs propres installations et leurs équipes sportives et organisent des tournois car elles ont parfaitement compris l'influence que pouvait avoir le sport pour calmer les esprits et s'opposer à la délinquance juvénile. Dans la politique nationale qu'il mène en faveur de la jeunesse, le Gouvernement jamaïcain s'est employé concrètement à faire reconnaître le lien qui existe entre le sport et les activités culturelles de même qu'entre la croissance et le développement de nos jeunes.

Les organisations de jeunesse sont encouragées à jouer un rôle clef dans la conception des programmes visant à faciliter l'intégration des jeunes à la communauté et à développer des styles de vie sains, qui sont le meilleur moyen de les protéger contre la toxicomanie. Ces programmes incluent la participation à des équipes sportives. En outre, grâce à sa politique sportive nationale, le Gouvernement jamaïcain souligne l'importance notamment de favoriser la compétition sportive et de fournir des terrains et des installations communautaires; d'aider à accroître sensiblement le niveau de participation dans des sports sélectionnés par l'école et les communautés; et d'encourager le secteur privé à financer davantage les sports de compétition et à faire en sorte que le pays soit mieux représenté dans les événements sportifs internationaux.

Ces mesures sont conformes aux travaux entrepris par le Comité international olympique en collaboration avec les organisations du système des Nations Unies, telles que l'Organisation pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues.

La Conférence internationale pour le sport contre les drogues, qui a eu lieu à Rome au début de cette année et qu'ont organisée le Comité international olympique et le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, et l'utilisation de personnalités célèbres,

comme des ambassadeurs itinérants, sont d'excellents exemples de la façon dont les sports peuvent être utilisés pour faire parvenir dans les foyers le message antidrogue destiné aux jeunes.

Nous tenons également à saluer le travail de contrôle antidopage accompli par le Comité international olympique dans le domaine des sports, contrôle auquel il se livre de plus en plus. Les autorités sportives jamaïcaines sont résolument opposées à l'utilisation de médicaments pour améliorer les performances athlétiques. Il s'agit d'une pratique qui est non seulement dangereuse et nuisible à la santé de nos athlètes, mais qui est également parfaitement inéquitable à l'égard des autres concurrents.

Nous prions instamment tous les athlètes, ainsi que leurs entraîneurs et leurs médecins, de ne pas succomber à la tentation de prendre des substances qui améliorent les performances. Le risque n'en vaut pas la peine, car il prive l'individu de sa dignité en tant que concurrent loyal dans l'esprit des Jeux olympiques. De plus, les habitudes contractées dans le milieu sportif se répercutent dans le milieu du travail, les jeunes athlètes continuant de tricher dans leurs études et leurs activités professionnelles.

Le sport prépare les jeunes à la vie. Après tout, c'est là tout le propos de l'idéal olympique et des actions que nous menons maintenant pour le respect de cet idéal. Ceux qui ont la responsabilité de jeunes athlètes ne doivent pas oublier que les méthodes d'entraînement de ces athlètes révèlent le caractère de l'entraîneur et la manière dont il se comporte dans tous les aspects de la vie. Il en est qui méprisent les efforts déployés par la communauté internationale pour répandre l'esprit de l'olympisme pour essayer de faire régner la paix dans le monde. Ma délégation a pleinement conscience que les raisons de faire la guerre sont complexes et que la paix n'est pas facile à réaliser. Mais il y a de nombreuses manières d'aborder la paix. Les Jeux olympiques sont un moyen de communication internationale qu'offrent peu d'autres manifestations. En effet, on attend la participation d'environ 190 pays aux Jeux olympiques d'été à Atlanta.

Nous prions instamment tous les sceptiques de garder ces considérations à l'esprit et de s'associer à la promotion de l'esprit olympique du mieux qu'ils peuvent. Nous demandons instamment à la communauté internationale de ne pas désespérer qu'une paix durable puisse être réalisée dans le monde. Nous avons dans notre vie assisté au démantèlement du système d'apartheid, contre lequel tant de sportifs et sportives ont lutté vaillamment. Aux derniers Jeux olympiques d'hiver, à Lillehammer, une équipe venant d'une île

tropicale minuscule, peu habituée à la neige et à la glace, a participé à la compétition de bobsleigh et a surpassé bien des vétérans de ce sport, ce qui a été une inspiration pour bien des gens dans le monde.

Nous sommes très heureux de nous porter coauteur du projet de résolution dont nous sommes saisis et nous invitons tous les États Membres à l'appuyer.

Le Président par intérim (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne la parole au représentant de l'Iraq, M. Maki Khamas, membre du Comité olympique national de l'Iraq.

M. Khamas (Iraq) (*interprétation de l'arabe*) : J'ai l'honneur de représenter le Comité national olympique iraquien devant cette assemblée internationale réunie pour échanger des vues et rechercher des moyens d'instaurer un monde pacifique grâce au sport.

Je voudrais, avant tout, remercier sincèrement l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui a pris l'initiative de demander l'inscription de cette question à l'ordre du jour de l'Assemblée générale en 1993, ce qui nous a donné l'occasion de rechercher des moyens de promouvoir le Mouvement olympique et de permettre ainsi aux Nations Unies d'explorer des concepts et des approches nouveaux pour servir la paix et la stabilité dans le monde.

Le Mouvement olympique, par ses activités et programmes, a joué un rôle non négligeable dans la recherche de la paix mondiale. Il convient de consolider les relations entre le Mouvement olympique et les Nations Unies pour servir les objectifs fondamentaux communs des chartes des Nations Unies et du Mouvement olympique. Cela pourrait être réalisé en enseignant aux jeunes du monde les vertus de la paix et en élaborant un plan de coopération pour la promotion de relations sportives entre les États Membres, sur la base d'une compétition loyale et du respect mutuel, plutôt que sur la confrontation et la domination.

L'Organisation des Nations Unies s'est fixé un certain nombre d'objectifs ambitieux pour établir la paix et assurer l'égalité de toutes les nations dans l'exercice des droits de l'homme fondamentaux, qui comprennent les droits à l'éducation, à la santé et au logement pour tous. La promotion et le développement de l'éducation physique et des sports pour tous sont des conditions préalables vitales pour la réalisation de ces objectifs. Il est donc nécessaire que les Nations Unies encouragent la coopération internationale dans le domaine des sports et de l'éducation physique et la

prémunissent contre les influences politiques de certaines parties internationales intéressées.

À cet égard, il convient de mentionner les mesures coercitives prises par le Conseil de sécurité à l'encontre de l'Iraq, qui s'opposent à la réalisation de ces objectifs et militent contre ceux-ci. Depuis cinq ans maintenant, mon pays fait l'objet d'un embargo général qui a eu des effets négatifs importants sur tous les aspects de la vie, y compris dans le domaine des sports. Il est devenu extrêmement difficile pour les athlètes iraqiens de se procurer des équipements sportifs, des vêtements de sport, des balles, des filets, des tentes, du matériel d'entraînement et des équipements pour la médecine sportive. L'embargo a également empêché nombre d'équipes iraqiennes de participer à diverses activités sportives à l'étranger, telles que jeux, conférences et camps d'entraînement, du fait du manque de ressources.

De plus, l'embargo et le manque d'une alimentation adéquate ont privé les athlètes des moyens nécessaires pour réaliser leur plein potentiel athlétique. En conséquence, le nombre d'équipes sportives a diminué, de nombreux clubs sportifs ont fermé leurs portes et de nombreux tournois sportifs, individuels et collectifs, ont été annulés. Cela a conduit à une détérioration très grave des activités sportives dans les écoles et les universités. En outre, le Conseil olympique pour l'Asie, pour des raisons politiques mesquines, a suspendu le Comité national olympique iraqien en 1990. Cette suspension est toujours en vigueur, sans aucune justification, en contradiction avec les valeurs et les principes fondamentaux du Mouvement olympique.

Ces conséquences négatives de l'embargo sur les sports comme sur tous les autres aspects de la vie en Iraq font peser sur les Nations Unies une responsabilité juridique et sur le Comité international olympique une responsabilité morale d'oeuvrer à mettre fin à cette tragédie injustifiée.

Les exemples que nous venons de citer, ainsi que de nombreux autres, exigent que nous unissions nos efforts afin de réaliser les objectifs communs de l'ONU et du Comité international olympique, qui consistent à créer un monde de paix et de prospérité, hors d'atteinte des intérêts politiques d'une partie ou d'une autre, un monde dans lequel le sport ne peut être exploité à des fins politiques dictées par les intérêts étroits de certains milieux internationaux.

Nous aimerions saisir cette occasion pour féliciter le marquis Juan Antonio Samaranch de ses efforts inlassables pour maintenir le sport à l'écart des politiques favorisant certains intérêts. De cette tribune, nous appelons toutes les

nations, grandes ou petites, puissantes ou faibles, riches ou pauvres, à promouvoir le dialogue et à édifier des ponts d'espoir et de compréhension entre elles toutes au moyen du sport et du respect des valeurs olympiques humanitaires symbolisés par la compréhension mutuelle, l'amitié, la solidarité, la justice et l'égalité, et qui s'opposent à toute forme de discrimination, de domination et de coercition.

Le Président par intérim (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Japon, M. Shunji Maruyama.

M. Maruyama (Japon) (*interprétation de l'anglais*) : Le Gouvernement et le peuple du Japon sont profondément attristés par l'assassinat du Premier Ministre Itzhak Rabin. Le Japon espère ardemment que le peuple israélien ne se laissera pas décourager par cette tragédie, qu'il demeurera attaché au processus de paix et qu'il veillera à ce que le désir de paix au Moyen-Orient du Premier Ministre Rabin se réalise.

En tant que pays hôte des prochains Jeux olympiques d'hiver, qui auront lieu à Nagano en 1998, le Japon aimerait exprimer tout le plaisir qu'il ressent du fait que le point de l'ordre du jour intitulé «Pour l'édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique» est examiné en séances plénières de l'Assemblée générale en cette année de la Conférence de Beijing sur les femmes et du Sommet de Copenhague, qui se sont concentrés sur un développement axé sur la personne, année où nous avons célébré aussi l'Année des Nations Unies pour la tolérance et le dixième anniversaire de l'Année internationale de la jeunesse. De plus, l'an prochain, nous célébrerons à Atlanta le centenaire de la reprise des Jeux olympiques en 1896. Il est clair qu'il s'agit d'un moment très opportun pour reconnaître l'importance du sport, en général, et des Jeux olympiques, en particulier.

Partout dans le monde, le sport joue un rôle primordial dans la promotion de la compréhension mutuelle, de l'amitié et de la bonne volonté, et il est pratiqué selon des règles universelles. C'est pour cette raison qu'il possède une importance énorme, et nous sommes heureux que la plus haute autorité sportive au monde, le Comité international olympique (CIO), et le système des Nations Unies participent maintenant à des entreprises communes dans des domaines comme celui de la prévention de la toxicomanie.

Nous nous félicitons également des efforts déployés par les ministères nationaux de la jeunesse et du sport afin de renforcer les programmes éducatifs pour les jeunes et d'accroître la participation des femmes dans tous les aspects

du mouvement sportif. Il est notamment essentiel que les jeunes, qui détiennent notre avenir entre leurs mains, associent leurs efforts pour édifier un monde plus pacifique. Nous croyons qu'ils peuvent le faire en pratiquant des sports et, ce qui est encore plus important, en menant leur vie conformément aux principes qui sont au coeur de toute compétition sportive.

Le monde continue aujourd'hui d'être affligé par des conflits régionaux, et il faut trouver des façons de mettre fin à une telle situation. La Trêve olympique est un moyen très utile, bien que temporaire, d'instaurer la paix, et nous sommes heureux de constater qu'il a été convenu qu'une trêve sera respectée à nouveau lors des prochains Jeux olympiques de Nagano. Depuis l'époque des Grecs anciens, l'objectif des Jeux olympiques a été d'édifier un monde pacifique et meilleur et d'accentuer le respect de la dignité humaine. Cet objectif continue de mériter notre plein appui.

En accueillant les XVIIIe Jeux olympiques d'été à Tokyo, en 1964, et les XIe Jeux olympiques d'hiver à Sapporo, en 1972, le Japon a démontré sa foi profonde dans l'idéal olympique. Ainsi que je l'ai dit précédemment, le Japon aura le privilège d'être à nouveau le pays hôte, cette fois des XVIIIe Jeux d'hiver. La ville retenue, Nagano, est située au pied des Alpes japonaises, au coeur du Japon, un endroit célèbre pour ses paysages magnifiques et sa grande beauté naturelle. Les préparatifs sont déjà en cours, avec un appui massif apporté par le Gouvernement du Japon, et tous les efforts sont déployés pour faire en sorte que ces Jeux se déroulent plus harmonieusement que jamais auparavant. Nous sommes convaincus que les Jeux de Nagano inspireront les participants et les observateurs à s'efforcer d'atteindre les objectifs des Jeux dans leur propre vie et dans les relations entre leurs pays.

Nous avons établi trois principes directeurs pour l'organisation des Jeux à Nagano. Premièrement, puisqu'il s'agira des derniers Jeux olympiques du siècle, ils devraient non seulement être une série de championnats du monde, mais aussi offrir aux jeunes et aux enfants — les hommes et les femmes du début du prochain siècle — une occasion de paraître sur la scène mondiale. Deuxièmement, puisque les Jeux d'hiver constituent des compétitions disputées sur la neige et sur la glace, nous devrions tenter de mettre en valeur les abondantes ressources naturelles que peut offrir Nagano. Troisièmement, nous sommes résolus à organiser cet événement historique de manière à faire en sorte que chacun, aux plans individuel et collectif, puisse apporter une contribution à la paix, à l'harmonie et à l'amitié. Le Japon sera honoré d'accueillir les athlètes et les visiteurs aux Jeux de Nagano.

Le Japon souhaite exprimer son profond respect pour le travail du Comité international olympique (CIO), et nous souhaitons la bienvenue à M. Juan Antonio Samaranch, Président du CIO, aux débats de l'Assemblée générale. Tout au long de ses 100 ans d'histoire, le CIO a contribué à la promotion de l'amitié et de la paix par l'intermédiaire du sport, et la communauté internationale a une dette de gratitude envers lui.

J'aimerais terminer ma déclaration en citant les remarques du Secrétaire général, M. Boutros-Ghali, qui ont été intégrées au rapport du CIO sur l'Année internationale du sport et de l'idéal olympique, l'an dernier :

«L'idéal olympique est un hymne à la tolérance, à la compréhension entre les êtres et les cultures. Il invite à la compétition, mais à la compétition dans le respect d'autrui. À sa manière, l'olympisme est une école de démocratie. C'est dire qu'il existe un lien naturel entre l'éthique des Jeux olympiques et les principes fondamentaux de l'Organisation des Nations Unies.»

Le Président par intérim (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Guyana, Mme Paulette Cornette.

Mme Cornette (Guyana) (*interprétation de l'anglais*) : J'aimerais d'abord saisir cette occasion pour exprimer les condoléances du Gouvernement et du peuple du Guyana au Gouvernement et au peuple d'Israël ainsi qu'à la veuve et aux autres membres de la famille du regretté Premier Ministre d'Israël, M. Itzhak Rabin, qui a été assassiné samedi dernier. Nous espérons que M. Rabin ne sera pas mort en vain et que le processus de paix, qu'il avait tellement fait progresser, continuera d'avancer pour déboucher sur une paix durable dans la région.

Dans moins d'un an, en juillet 1996 à Atlanta, nous célébrerons le centenaire des Jeux olympiques modernes. Pendant ces Jeux, plus de 200 nations du monde enverront des athlètes participer à toutes les disciplines sportives possibles et imaginables. On ne saurait trop insister sur la contribution importante que le sport et la culture apportent aux participants — dont la majorité sont des jeunes — grâce à une compétition saine du corps et de l'esprit.

De même, nous sommes bien conscients de la facilité apparente d'interaction des athlètes, aux niveaux national et international, qui défie tous les obstacles de langue, de race ou de religion. On nous rappelle que, conformément à la

tradition olympique, nous nous efforcerons pendant les Jeux de respecter la Trêve olympique au nom de la paix. Cette initiative, qui fait revivre une très ancienne tradition grecque, est d'autant plus précieuse qu'elle est parfaitement conforme aux principes de la Charte des Nations Unies et qu'elle encourage un esprit de fraternité et d'entente entre les peuples.

Comme nous ne le savons que trop bien dans cette assemblée, la paix et la sécurité internationales continuent de nous échapper. La période d'intenses rivalités entre les superpuissances est heureusement terminée, et le monde a vu s'éloigner la menace d'anéantissement nucléaire. Néanmoins, nous sommes aujourd'hui confrontés à d'innombrables guerres localisées qui résistent à toute tentative de solution. J'en veux pour preuves les nombreux conflits entre factions qui se déroulent actuellement en Europe, en Afrique et dans d'autres régions du monde.

Les Nations Unies, et plus particulièrement le Conseil de sécurité, s'efforcent de rétablir la paix et la stabilité dans ces régions troublées et elles méritent d'en être félicitées. Mais force est de reconnaître, toutefois, que jusqu'ici les succès de l'Organisation ont été très limités. Si nous jugeons encourageantes les nouvelles percées dans les différents processus de négociation et initiatives diplomatiques, il faut bien reconnaître que de nouveaux concepts et de nouvelles approches sont nécessaires pour faire face à la persistance et à la prolifération des conflits.

En étendant le principe de l'*Ekekheiria*, ou «Trêve olympique», nous pouvons à tout le moins espérer un certain répit, même temporaire, dans les tueries et les destructions qui accompagnent les conflits. Comme on sait, la Trêve devrait normalement durer le temps de cet événement sportif. Pendant cette période, les rivalités nationales, les jalousies et les considérations d'ordre politique, racial, religieux ou social étaient mises de côté. Des rois entraient en compétition avec des roturiers pour avoir l'honneur de gagner cette simple branche d'olivier donnée au vainqueur, qui est devenue avec les années le symbole de la paix.

Toutefois, moyennant la volonté politique, la Trêve olympique — qui était sacrée pour tous les participants — peut se prolonger indéfiniment. Nous demandons donc aux hommes de bonne volonté du monde entier d'imprégner leur pensée et leurs actes des principes que l'*Ekekheiria* et l'idéal olympique cherchent à promouvoir.

À ceux qui sont actuellement engagés dans des conflits, nous demandons qu'en dépit de l'urgence et du

bien-fondé des causes pour lesquelles ils luttent, ils respectent les nobles principes auxquels les Nations Unies ont souscrit.

Les principes fondamentaux du Mouvement olympique englobent les valeurs et les idéaux de l'Organisation. Il est donc possible à cette dernière de collaborer avec nous dans la campagne pour la paix mondiale. Le Mouvement a apporté une précieuse contribution à l'édification d'un monde meilleur grâce au sport. L'ONU, pour sa part, a franchi une nouvelle étape en multipliant ses propres efforts pour encourager la paix et le développement, en acceptant pleinement et en faisant sien le concept de Trêve olympique.

Nous sommes heureux de constater que le Comité international olympique fait des efforts appréciables pour fournir une assistance humanitaire dans plusieurs régions déchirées par la guerre. Cette assistance permet à la communauté internationale de répondre du mieux qu'elle peut au nombre croissant de situations exigeant son intervention. Nous tenons à saluer le Comité pour sa contribution positive et nous l'invitons à continuer de participer aux travaux de l'Organisation. En conséquence, nous avons parrainé le projet de résolution A/50/L.15, qui vise à renforcer les liens de coopération entre le Comité international olympique et le système des Nations Unies.

Le cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, que l'Assemblée générale célèbre cette année, devrait être l'occasion d'un effort international concerté pour réaliser le principal objectif de la Charte, à savoir préserver cette génération et les générations futures du fléau de la guerre.

Alors que la flamme olympique s'apprête à quitter Barcelone pour Atlanta, nous devons oeuvrer pour faire en sorte que d'ici à l'été 1996, lorsque le Comité international olympique célébrera son centenaire, une trêve permanente soit observée dans les conflits entre nations et au sein des nations. Ce serait assurément une grande réalisation si, à l'aube du XXIe siècle, l'humanité pouvait entrer dans une nouvelle ère d'harmonie et de paix universelles.

Le Président par intérim (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de Chypre, M. Demos Georgiades, Président de l'Organisation des sports de Chypre.

M. Georgiades (Chypre) (*interprétation de l'anglais*) : Dans un monde en proie à des troubles incessants, l'antique tradition grecque qui a donné naissance à l'idéal olympique

de réussite et d'excellence sportives transcende les frontières culturelles et politiques qui séparent les communautés humaines.

Aujourd'hui, nous continuons de nous inspirer de l'idéal olympique, qui brille comme une lueur d'espoir et sous-tend les valeurs fondamentales de la société : paix, liberté, démocratie, droits de l'homme et primauté du droit. Il motive la compétition entre les hommes sans recours à la violence et à l'affrontement, élément essentiel pour préserver les valeurs universelles.

L'examen de ce projet de résolution par l'Assemblée générale à l'occasion de cette session historique revêt une importance particulière. Il témoigne de l'intérêt que les Nations Unies portent aux valeurs olympiques, qui contribuent à l'édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport. C'est en insufflant à nos jeunes les idéaux olympiques que l'on surmontera les divergences culturelles et politiques.

L'idéal olympique vise à promouvoir l'entente internationale, en particulier parmi les jeunes, qui permet à son tour de créer les conditions propices à l'harmonie entre les nations. C'est ainsi que la culture dominante de conflit et d'incompréhension peut être atténuée.

La pratique du sport est une façon unique de cultiver l'âme, l'esprit et le corps. C'est une activité à laquelle on peut se consacrer indépendamment des différences raciales, culturelles, politiques et autres. L'idéal olympique dissipe les préjugés.

Il y a près d'un siècle, Pierre de Coubertin s'est inspiré des mêmes principes pour relancer les Jeux olympiques sur leur terre d'origine, la Grèce. Aussi est-il tout à fait approprié que le Comité international olympique envisage sérieusement la proposition de la Grèce d'organiser des olympiades dans le pays qui a été l'hôte des premiers Jeux olympiques modernes, dans le pays qui a donné naissance à l'esprit olympique.

Les sports ont toujours joué un rôle central dans le système d'éducation de Chypre. Les statistiques démontrent que Chypre n'a rien à envier aux nations les plus actives dans le domaine des sports.

Mon pays, terre divisée par l'agression et l'occupation étrangères, poursuit sa lutte pour la paix et la liberté. Cette lutte est motivée par le même esprit qui a guidé les créateurs des Jeux olympiques. C'est un esprit qu'animent les

idéaux de la coexistence pacifique, de la compréhension mutuelle et de la réconciliation.

Nous vivons une époque de transition difficile, marquée par les bouleversements politiques et sociaux. Cependant, nos angoisses et nos préoccupations quotidiennes ne doivent pas obscurcir notre vision de l'avenir. Dans notre mission collective de promouvoir l'idéal olympique il ne nous sera possible d'atteindre les objectifs du projet de résolution, en l'occurrence promouvoir et maintenir la compréhension et la coopération internationales, que grâce à la participation active des jeunes aux sports.

Le Président par intérim (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Viet Nam, M. Le Buu, Directeur général du Département général des sports et de l'éducation physique du Viet Nam.

M. Le Buu (Viet Nam) (*parle en vietnamien; interprétation à partir d'un texte anglais fourni par la délégation*) : Je suis très honoré de participer, au nom du Département des sports et de l'éducation physique ainsi que du Mouvement olympique vietnamiens, et sur l'invitation du Secrétaire général de l'ONU et du Président du Comité international olympique, au débat qui a lieu à l'Assemblée générale, à sa cinquantième session, sur le point 40 de l'ordre du jour intitulé «Pour l'édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique».

Notre peuple, qui vit dans un pays où ont sévi des guerres, aspire fermement à une vie de paix, d'indépendance et de liberté, et jouit d'une tradition sportive ancienne. C'est dans la paix que le sport vietnamien s'intègre dans le courant olympique moderne depuis la fin des années 70.

L'objectif du sport vietnamien est de lancer un mouvement de sport populaire, d'éducation physique et de santé pour tous, et d'étendre les relations de coopération, d'amitié et de développement aux peuples amis du monde entier.

Malheureusement, beaucoup de gens continuent de souffrir. J'invite sincèrement les responsables des sports et de l'éducation physique de tous les pays à s'efforcer, en tant que responsabilité qui compte parmi les plus importantes dont ils doivent s'acquitter dans le cadre de leurs compétences, de mettre en oeuvre la résolution 49/29, adoptée par l'Assemblée générale, à sa quarante-neuvième session, et qui porte sur l'idéal olympique. Cette résolution a pour but de créer un monde de paix et de stabilité où tous les peuples pourraient jouir des droits fondamentaux — par exemple, leur droit de vivre dans la paix et l'égalité, leur droit au développement et leur droit de bénéficier des

échanges et de la coopération dans les sports entre les pays et les peuples.

Je saisis également l'occasion pour remercier très sincèrement le Secrétaire général de l'ONU, le Président du Comité international olympique, l'Association des Comités nationaux olympiques, les fédérations sportives internationales et les organisations sportives et d'éducation physique de divers pays d'avoir apporté leur aide inestimable au Viet Nam.

Le sport vietnamien s'engage à ne rien négliger pour contribuer sensiblement à la noble cause de l'idéal olym-

pique; il s'engage à édifier un monde où le sport servira la paix et le développement.

Le Président par intérim (*interprétation de l'espagnol*) : Nous venons d'entendre le dernier orateur pour aujourd'hui.

Afin de pouvoir entendre les autres orateurs inscrits sur la liste et prendre une décision sur le projet de résolution A/50/L.15, l'Assemblée poursuivra demain matin l'examen du point 40 de l'ordre du jour, intitulé «Pour l'édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique», en tant que troisième point.

La séance est levée à 17 h 15.